

VOS REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA CPHSCT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Représentants des organisations d'employeurs :	
Membres titulaires	Membres suppléants
Yves ARIS <i>FDSEA</i>	Nathalie CAPILLAIRE <i>FDSEA</i>
Jean CONNES <i>FDSEA</i>	
Christine FARAUD <i>FDSEA</i>	
Valéry GOY <i>FDSEA</i>	
Pascale PEYRET <i>FDSEA</i>	
Représentants des organisations de salariés :	
Membres titulaires	Membres suppléants
Jacques BOUTEILLE <i>FO</i>	Hervé BOURBON <i>FO</i>
Sylvie CANOT <i>CGT</i>	
Sylvie GLOTIN <i>CFTC</i>	
Jean VICENS <i>CFDT</i>	Anne PÉRIL <i>CFDT</i>
Emmanuel MARTIN <i>CFE-CGC</i>	

Période 2015-2018 :

- Président : **Valéry GOY**
- Secrétaire : **Jean VICENS**

CONTACT : cphsct.pyreneesorientales@gmail.com

<https://grandsud.msa.fr/lfy/cphsct>

LES ACTIONS DE LA CPHSCT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES POUR 2019

- Information auprès des concessionnaires de matériels agricoles du département concernant le niveau de protection des cabines de tracteur selon les normes européennes.
- Information et conseils des employeurs de main-d'œuvre concernant le choix de gants de protection à privilégier pour les activités de taille des cultures.

Partenaires :

MSA Grand Sud

- Docteur Jacques ANCELIN**, médecin-chef du service Santé et Sécurité au Travail
- Nicolas GARCIA**, conseiller en prévention des risques professionnels
- Robert BATIGNE**, président du Comité de Protection Sociale des Salariés (CPSS)

DIRECCTE Occitanie

- Unité départementale des PO :
Pascale DUVAL, responsable de l'unité de contrôle de l'inspection du travail
Murielle BOZZANO, inspectrice du travail
- Unité régionale :
Damien BOUYSSIÉ, chargé du contrôle de la prévention des risques professionnels



Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions
de Travail en agriculture des Pyrénées-Orientales



Lieu d'échanges, de réflexion et de concertation entre
partenaires sociaux du monde agricole



Version : Décembre 2018

POURQUOI UNE CPHSCT ?

Afin d'établir un dialogue social constructif sur les questions de santé et sécurité au travail, et de répondre aux demandes des entreprises agricoles dépourvues de représentants élus du personnel, les CPHSCT départementales ont été créés à partir des années 2000. Dans le département des Pyrénées-Orientales, la CPHSCT a été mise en place en 2015.

QUEL EST SON RÔLE ?

La CPHSCT donne la possibilité aux petites entreprises de bénéficier, au même titre que les entreprises de plus de 11 salariés ayant mis en place un comité social et économique (CSE), d'informations, de conseils et de formations pour améliorer les conditions de travail. Elle est accompagnée par des représentants de la DIRECCTE (inspection du travail, prévention) et de la MSA (service santé et sécurité au travail, CPSS).

POUR QUI ?

Les CPHSCT s'adressent aux entreprises agricoles dépourvues de CSE dans les branches suivantes :

- Polyculture-élevage ;
- Cultures ;
- Élevages spécialisés ;
- Exploitations de dressage et d'entraînement ;
- Haras ;
- Conchyliculture ;
- Pisciculture ;
- Exploitations forestières ;
- Sylviculture ;
- Scieries ;
- Entreprises de travaux agricoles ;
- Entreprises paysagistes ;
- CUMA.

COMMENT AGIT-ELLE ?

- La CPHSCT est à l'écoute des difficultés rencontrées par les employeurs et salariés en matière de santé et sécurité au travail.
- Elle se réunit a minima deux fois par an.
- Elle s'efforce de repérer et diffuser les bonnes pratiques.
- Elle impulse des actions de prévention départementales.

CHOIX DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA CPHSCT

Les actions de prévention sont décidées lors des réunions de la commission, en fonction des remontées de terrain et des constats et échanges réalisés entre les membres de la CPHSCT, de la MSA Grand Sud et de la DIRECCTE Occitanie.

Une question, un besoin ? Contactez-nous !

EXEMPLES D'ACTIONS DE PRÉVENTION RÉALISÉES DANS LE DÉPARTEMENT :

- Information autour du travail en hauteur dans la filière de l'arboriculture fruitière : conditions de travail et réglementation.
- Information autour de la prestation de service : obligations des employeurs et des prestataires de service.
- Création de panneaux d'affichages en PVC de dimension 40 x 70 cm sur les procédures d'habillage et de déshabillage des opérateurs effectuant le traitement des cultures avec des produits phytopharmaceutiques, illustrées par des photos.
- Création d'un flyer d'information sur les addictions au travail (alcool et drogues).